



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROVENCE-ALPES-C
ÔTE-D'AZUR

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS

N°R93-2016-072

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2016

Sommaire

ARS PACA

R93-2016-07-08-009 - arrêté fixant la liste des centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination anti-amarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune de la polyclinique St-Jean (1 page)

Page 3

R93-2016-08-03-005 - Décision portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas "Cerballiance Côte d'Azur" dont le siège social est situé au 1242, avenue Jean Monnet-83190 Ollioules (8 pages)

Page 5

ARS PACA

R93-2016-07-08-009

arrêté fixant la liste des centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination anti-amarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune de la polyclinique St-Jean

Réf : DSPE-0716-5015-D

Décision N°

Fixant la liste des centres de vaccination habilités à effectuer la vaccination anti-amarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune

Le directeur général de l'Agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code de santé publique, notamment les articles L.1431-2, L. 3115-3 et R. 3115-55 à R. 3115-65 ;

Vu le décret N°2013-30 du 9 janvier 2013 relatif à la mise en œuvre du règlement sanitaire international (2005) ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Paul CASTEL en qualité de directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 29 janvier 2016 ;

Vu l'instruction N° DGS/RI1/2013/209 du 17 juin 2013 relative aux centres de vaccination anti-amarile (Contre la fièvre jaune) ;

Vu la demande formulée par la polyclinique « Saint-Jean », sis 92, avenue du Docteur DONAT, 06800 CAGNES SUR MER, en date du 12 mai 2016 ;

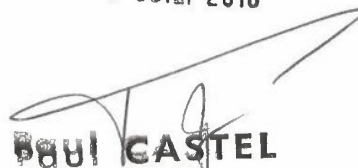
DECIDE

Article 1 : La Polyclinique « Saint-Jean », sis 92, avenue du Docteur DONAT, 06800 CAGNES SUR MER est habilitée à effectuer la vaccination anti-amarile et à délivrer les certificats internationaux de vaccination contre la fièvre jaune.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'établissement désigné et publiée au recueil des actes administratifs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 3 : La présente décision peut être contestée par voie de recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Fait à Marseille, le - 8 JUIL. 2016



PAUL CASTEL

ARS PACA

R93-2016-08-03-005

Décision portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas "Cerballiance Côte d'Azur" dont le siège social est situé au 1242, avenue Jean Monnet-83190 Ollioules

Réf : DOS-0816-5794-D

DECISION

portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » dont le siège social est situé au 1242, avenue Jean Monnet-83190 Ollioules-

Le directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participation financière ;

Vu la loi n°2013-442 du 30 mai 2013 réformant la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le décret n°92-545 du 17 juin 1992 relatif aux sociétés d'exercice libéral de directeurs et directeurs adjoints de laboratoire d'analyses de biologie médicale ;

Vu le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

Vu le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

Vu le décret ministériel en date du 11 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Paul Castel en qualité de directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu la décision de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 9 avril 2016 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites qui est exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée (Selas) « Société des Laboratoires Billiemaz » dont le siège social est situé au 1242, avenue Jean Monnet-83190 Ollioules- (n° Finess EJ : 830018057) (Changement de la dénomination sociale de la société en « Cerballiance Côte d'Azur) ;

Vu la demande transmise par courriel du 11 juillet 2016 et complétée le 27 juillet 2016 relative à l'entrée dans la société de Madame Mélodie Galice, médecin biologiste, et aux sorties de Monsieur Igal Cassuto, pharmacien biologiste, et de Madame Mireille Lamare, médecin biologiste ;



Vu l'ordre de mouvement d'une action détenue par Madame Mireille Lamare au profit de la Selas « Biotop Développement » en date du 31 mars 2016 ;

Vu l'ordre de mouvement d'une action détenue par Monsieur Igal Cassuto au profit de la Selas « Biotop Développement » en date du 2 mai 2016 ;

Vu l'ordre de mouvement d'une action détenue par la Selas « Cerballiance Provence » au profit de Madame Mélodie Galice en date du 2 juin 2016 ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2016 de la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » actant la cession d'une action par la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » au profit de Madame Mélodie Galice et décidant d'agréer celle-ci en qualité de nouvelle associée professionnelle de la société ;

Vu le tableau de la répartition du capital social de la société au 2 juin 2016 ;

Considérant que l'entrée d'un nouveau biologiste associé au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L 6222-8 du code de la santé publique et ne conduit pas à ce que plus de la moitié du capital social et des droits de vote d'une société d'exercice libéral de biologistes médicaux ne soit pas détenu par les biologistes en exercice ;

Considérant que l'entrée d'un nouveau biologiste associé au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L 6222-6 et qu'au moins un biologiste médical exerce sur chacun des sites du laboratoire de biologie médicale aux heures d'ouverture de ce site ;

Considérant que l'entrée d'un nouveau biologiste associé au capital social s'effectue dans le respect des dispositions de l'article L 6223-6 et que le nombre de biologistes médicaux en exercice au sein d'un laboratoire de biologie médicale détenant une fraction du capital social et travaillant au moins un mi-temps dans le laboratoire est égal ou supérieur au nombre de sites de ce laboratoire ;

DECIDE :

Article 1er : Sont enregistrées les modifications apportées au fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » (n° Finess EJ : 830018057), dont le siège social est situé au 1242, avenue Jean Monnet-83190 Ollioules-, suite à l'agrément de Madame Mélodie Galice, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé de la société et biologiste médical et à la cession d'action de Monsieur Igal Cassuto et de Madame Mireille Lamare.

Ces modifications sont actées dans les Annexes n°1 et n°3 ci-jointes :

- La répartition du capital social et des droits de vote de la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » sont telles que présentées en Annexe n°1.
- La liste des sites exploités par la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » est présentée en Annexe n°2.
- Les biologistes coresponsables et biologistes médicaux de la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » sont tels que présentés en Annexe n°3.

Article 2 : Toute modification apportée aux conditions d'exploitation du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la Selas « Cerballiance Côte d'Azur » devra être portée à la connaissance du directeur général de l'Agence régionale de santé.

Article 3 : La présente décision est susceptible de faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification à l'intéressé et de sa publication pour les tiers, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 4 : Le directeur par intérim de l'organisation des soins de l'Agence régionale de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Paca.

Fait à Marseille, le 3 août 2016

Pour le directeur général et par délégation
la directrice de cabinet



Joëlle CHENET

Annexe n° 1

Lbm multi-sites Selas « Cerballiance Côte d'Azur » N° Finess EJ : 830018057

Août 2016

Tableau de la répartition du capital social et des droits de vote
Montant du C.S. : 63.516 Euros

	Associés	Actions	% Actions	Total Droits de vote	% Droits de vote
1	Anne Cohen-Williemaz, Présidente de la société,	1	0,0016 %	66.112	51,0017 %
2	Zoubir Adjtoutah, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
3	Laurence Lacroix-Serthelon, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
4	Delphine Girard-Lamolère, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
5	Viviana Mudava, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
6	Jacqueline Hamon, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
7	Sandrine Barrieu-Moussat, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
8	Bruno Roure, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
9	Bernard Senbel, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
10	Bruno Sudan, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
11	Véronique Lemarquis, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
12	Jérôme Maslin, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
13	Christophe Arzur, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
14	Marie-Dominique Lebeurre épouse Barthel, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
15	Michel Barthel, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
16	Karine Maerfeld, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
17	Catherine Audenet épouse Lemoine, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
18	Fabrice Leccia, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %

19	Cécile Pileire, (API)	1	0,0016 %	1	0,0008 %
20	Vincent Raimondi, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
21	Stéphane Bozic, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
22	Olivier Dejoux, (API),	1	0,0016 %	2	0,0008 %
23	Aurore Kechkerian, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
24	Patrick Zakini, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
25	Laurence Prots, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
26	Adriana Tirnea, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
27	Pascale Rioufol, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
28	Mérodie Galice, (API),	1	0,0016 %	1	0,0008 %
29	SELAS « Biotop Développement » Associé professionnel externe	63.486	99,9528 %	63.485	48,9755 %
30	Association Lamat (Association de gestion du laboratoire d'analyses médicales Arnault Tzanck) Tiers porteur,	2	0,0031 %	2	0,0015 %

TOTAL

63.516	100 %	129.626	100 %
---------------	--------------	----------------	--------------

Annexe n° 2

Lbm multi-sites Selas « Cerballiance Côte d'Azur » N° Finess EJ : 830018057

Août 2016

Liste des sites exploités

1	Plateau technique fermé au public Site « Central » 1242, avenue Jean Monnet (Siège social de la société)	83190	Ollioules	n° Finess ET : 830020863
2	Site « Strasbourg » 7, Boulevard de Strasbourg	83000	Toulon	n° Finess ET : 830208054
3	Laboratoire d'AMP Clinique « SAINT MICHEL » Place du 4 Septembre et/ ou 63, avenue d'Orient	83057	Toulon	n° Finess ET : 830018487
4	Site « Clotis » 29, avenue Joseph Clotis	83400	Hyères	n° Finess ET : 830018735
5	Site « Edith Cavell » 26, rue Édith Claveil	83400	Hyères	n° Finess ET : 830018743
6	Site « Gassin » Espace Santé du Golfe de St Tropez-Rond Point Général Brosset-RD 550	83580	Gassin	n° Finess ET : 830018776
7	Site « Pelegrin » 90, avenue Charles de Gaulle	83500	La Seyne sur Mer	n° Finess ET : 830018784
8	Site « Darmon » 2, avenue Garibaldi	83500	La Seyne sur Mer	n° Finess ET : 830018792
9	Site « République » 27, rue de la République	83270	Saint Cyr sur Mer	n° Finess ET : 830018941
10	Site « Pradeaux » ZAC Pradeaux-Cap Saint Cyr-	83270	Saint Cyr sur Mer	n° Finess ET : 830018958
11	Site « Cogolin » Centre commercial Agora- Bâtiment D-Quartier Soubeiran- Boulevard De Lattre de Tassigny	83310	Cogolin	n° Finess ET : 830019063
12	Site « Saint Tropez » avenue Paul Roussel	83990	Saint Tropez	n° Finess ET : 830019071
13	Site « La Garde » Résidence « Le Saint Anne » 105, Montée du Thouar	83130	La Garde	n° Finess ET : 830019246
14	Site « La Crau » 16, avenue du Général de Gaulle	83260	La Crau	n° Finess ET : 830019253
15	Site « Detolle » 2, avenue Marcel Dassault	83500	La Seyne sur Mer	n° Finess ET : 830018594
16	Site « du Marché » 2, place Martin Bidouré	83200	Toulon	n° Finess ET : 830018602

Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur Siège : 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 03
Tél 04.13.55.80.10 / Fax : 04.13.55.80.40
[http:// www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr)

Page 6/8

17	Site « Général Brosset » 360, avenue du Général Brosset	83200	Toulon	n° Finess ET : 830018610
18	Site « Le Sicie » 3, place Jean Mermoz	83000	Toulon	n° Finess ET : 830018636
19	Site « Saint Laurent » Immeuble « Le Saint Laurent » 39, rue Auguste Picard	83500	La Seyne sur Mer	n° Finess ET : 830018628
20	Site « Hibiscus » » 448/454, route de Grenoble	06200	Nice	n° Finess ET : 060023587
21	Site « Saint Roch » 1, rue Acchiardi de Saint Léger	06300	Nice	n° Finess ET : 060023595
22	Site « La Pointe » 13, route départementale 2204	06440	Blausac	n° Finess ET : 060023579
23	Site « La Trinité » 5, boulevard François Suarez	06340	La Trinité	n° Finess ET : 060023603
24	Site « Lamat » 165, avenue du Docteur Maurice Donat	06700	Saint Laurent du Var	n° Finess ET : 060023611
25	Site « Saint Jean » Centre de consultations Saint Jean-Bâtiment A- 53, avenue des Alpes	06800	Cagnes sur Mer	n° Finess ET : 060022514
26	Site « Plateau Saint Jean » Immeuble Maramu 52/54, avenue des Alpes (P.T. fermé au public)	06800	Cagnes sur Mer	n° Finess ET : 060022118
27	Site « Le Labo » 10, cours du 11 Novembre	06800	Cagnes sur Mer	n° Finess ET : 060022100
28	Site « La Villa » 1, rue de la République	06270	Villeneuve Loubet	n° Finess ET : 060022589

----- Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur Siège : 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 03
----- Tél 04.13.55.80.10 / Fax : 04.13.55.80.40
----- [http:// www.ars.paca.sante.fr](http://www.ars.paca.sante.fr)

Page 7/8

Annexe n° 3

Lbm multi-sites Selas « Cerballiance Côte d'Azur » N° Finess EJ : 830018057

Août 2016

Liste des biologistes responsables et des biologistes coassociés

1	Anne COHEN-BILLIEMAZ, Pharmacien, Présidente de la société et biologiste responsable, Praticien agréé à l'AMP
2	Laurence LACROIX-SERTHELON, Médecin, biologiste médical, réputée compétente à l'AMP,
3	Delphine GIRARD-LAMOULERE, Pharmacien, biologiste médical,
4	Viviana MUDAVA, Médecin, biologiste médical,
5	Jacqueline HAMON, Pharmacien, biologiste médical,
6	Bernard SENBEL, Médecin, biologiste coresponsable, Directeur Général,
7	Bruno ROURE, Médecin, biologiste coresponsable, Directeur Général,
8	Michel BARTHEL, Pharmacien, biologiste médical,
9	Bruno SUDAN, Médecin, biologiste médical,
10	Véronique LEMARQUIS, Pharmacien, biologiste médical,
11	Jérôme MASLIN, Médecin, biologiste médical,
12	Sandrine BARRIEU-MOUSSAT, Pharmacien, biologiste médical,
13	Christophe ARZUR, Pharmacien, biologiste médical,
14	Zoubir ADJTOUTAH, Pharmacien, biologiste médical,
15	Marie-Dominique LEBEURRE épouse BARTHEL, Pharmacien, biologiste médical,
16	Karine MAERFELD, Médecin, biologiste médical,
17	Catherine AUDENET épouse LEMOINE, Médecin, biologiste médical,
18	Fabrice LECCIA, Médecin, biologiste médical,
19	Cécile PILEIRE, Pharmacien, biologiste médical,
20	Vincent RAIMONDI, Médecin, biologiste médical,
21	Olivier DEJOUX, Médecin, biologiste médical,
22	Aurore KECHKIAN, Médecin, biologiste médical,
23	Stéphane BOZIC, Médecin, biologiste médical,
24	Laurence HADDAD épouse PROTS, Pharmacien, biologiste médical,
25	Patrick ZAKINI, Pharmacien, biologiste médical,
26	Adriana TIRNEA, Médecin, biologiste médical,
27	Pascale RIOUFOL, Pharmacien, biologiste médical,
28	Mélodie GALICE, Médecin, biologiste médical, réputée compétente en AMP,